



Flash Info :

Avancement à la classe exceptionnelle et élévation d'échelon :

Les arrêtés arrivent !!

Vous êtes nombreux.ses à solliciter la CGT IP en raison du retard dans la notification des arrêtés d'avancement de grade à la classe exceptionnelle, ainsi que des arrêtés d'élévation d'échelon.

La CGT IP a de nouveau saisi la DGAP.

Le service RH a confirmé à notre organisation syndicale des retards de traitement dus à un dysfonctionnement du logiciel informatique (SIRH). Les agent.es RH procèdent actuellement à une régularisation manuelle des situations de l'ensemble des agent.es concerné.es.

Les arrêtés d'avancement au grade de classe exceptionnelle sont en cours de saisie.

Les arrêtés relatifs à l'élévation d'échelon seront traités à la suite.

La CGT IP reste pleinement mobilisée et disponible pour accompagner tous et toutes les agent.es dans leurs démarches et faire respecter l'ensemble de leurs droits !

A Montreuil,
Le 16 juillet 2026